



# Conseil économique et social

Distr. générale  
17 mai 2024  
Français  
Original : anglais

## Comité d'experts sur la gestion de l'information géospatiale à l'échelle mondiale

### Quatorzième session

New York, 7-9 août 2024

Point 13 de l'ordre du jour provisoire\*

### Information géospatiale marine intégrée

## Information géospatiale marine intégrée

### Note du Secrétariat

Le Secrétariat a l'honneur de porter à l'attention du Comité d'experts sur la gestion de l'information géospatiale à l'échelle mondiale le rapport établi par le Groupe de travail sur l'information géospatiale marine, qui pourra être consulté, uniquement dans la langue de l'original, sur la page correspondante du site Web du Comité d'experts (<https://ggim.un.org/meetings/GGIM-committee/14th-session>). Le Comité est invité à prendre note du rapport et à faire part de ses vues sur l'état d'avancement des travaux effectués par le Groupe de travail pour fournir des orientations, mieux faire connaître le sujet et promouvoir la mise en œuvre du Cadre opérationnel pour la gestion intégrée de l'information géospatiale marine au niveau national.

### Résumé du rapport

Lors de sa treizième session, qui s'est tenue du 2 au 4 août 2023, le Comité d'experts a adopté la décision 13/111, dans laquelle il a accueilli avec intérêt le rapport du Groupe de travail sur l'information géospatiale marine et s'est félicité du succès obtenu par celui-ci et du rôle moteur qu'il jouait pour ce qui était de mieux faire connaître le sujet, de fournir des orientations et de favoriser la mise à disposition, l'accessibilité et l'intégration des informations géospatiales marines au bénéfice de la société, de l'environnement et de l'économie. Il a adopté les deux volets du Cadre opérationnel pour la gestion intégrée de l'information géospatiale marine, à savoir le premier volet – l'aperçu stratégique, et le second volet – les voies stratégiques, et a engagé le Groupe de travail à apporter un soutien concret aux pays pour qu'ils élargissent les neuf voies stratégiques du Cadre intégré des Nations Unies pour l'information géospatiale au domaine hydro-maritime et qu'ils intègrent l'information géospatiale marine dans l'écosystème plus vaste de l'information géospatiale à l'échelle nationale.

\* E/C.20/2024/1.



Le Comité d'experts a souligné qu'il était d'une importance stratégique cruciale pour tout programme hydro-maritime, hydrographique ou marin national d'augmenter sa valeur et sa reconnaissance par les programmes nationaux de gestion de l'information géospatiale plus vastes qui soutiennent les priorités nationales de développement, y compris la capacité de relever les défis liés au climat et d'améliorer la résilience, l'interface terre-mer, les zones côtières et le besoin urgent de surveiller l'élévation du niveau de la mer, étant conscient de leur importance dans l'intégration de l'économie bleue et la réalisation d'une résilience et d'un développement côtiers durables. Il s'est félicité du plan de travail actualisé pour la période 2023-2024, et a engagé le Groupe de travail à encourager et à promouvoir la mise en œuvre du Cadre opérationnel pour la gestion intégrée de l'information géospatiale marine au niveau national et à veiller à ce que le Cadre reste pertinent au moyen d'un examen régulier et de mises à jour si nécessaire.

Le Comité d'experts a félicité le Groupe de travail du fait que la Commission océanographique intergouvernementale de l'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture ait proclamé Décennie d'action la mise en œuvre du Cadre opérationnel pour la gestion intégrée de l'information géospatiale marine dans le cadre de la Décennie des Nations Unies pour les sciences océaniques au service du développement durable.

Dans son rapport, le Groupe de travail rend compte de ses progrès et passe notamment en revue son plan de travail et ses activités. Il examine les domaines d'intervention énoncés dans le plan de travail actualisé pour la période 2023-2024 et l'action qu'il continue de mener pour mieux faire connaître le sujet, fournir des orientations et favoriser la mise à disposition, l'accessibilité et l'intégration de l'information géospatiale marine au service de la société, de l'environnement et de l'économie. Il indique qu'il fait avancer la cause de l'information géospatiale marine intégrée grâce à son plan de travail et à l'étroite collaboration qu'il cultive avec ses partenaires, notamment avec l'Organisation hydrographique internationale, le comité technique 211 de l'Organisation internationale de normalisation, l'Open Geospatial Consortium et le Centre d'excellence géodésique mondial des Nations Unies.

Le Groupe de travail présente au Comité d'experts ses trois domaines d'intervention prioritaires, qui sont les suivants : a) analyse de l'incidence de l'Accord se rapportant à la Convention des Nations Unies sur le droit de la mer et portant sur la conservation et l'utilisation durable de la diversité biologique marine des zones ne relevant pas de la juridiction nationale ; b) mise en œuvre du Cadre opérationnel pour la gestion intégrée de l'information géospatiale marine au niveau national ; c) intégration des domaines terrestre, maritime, bâti et cadastral. Conscient des répercussions profondes qu'entraîne l'Accord, le Groupe de travail appelle l'attention sur ses efforts visant à clarifier les incidences de l'Accord en guidant l'élaboration de stratégies de gestion intégrée de l'information géospatiale marine. Il appelle également l'attention sur l'usage fait de l'intelligence artificielle pour mettre en œuvre le Cadre opérationnel pour la gestion intégrée de l'information géospatiale marine, conformément à la résolution 78/265 de l'Assemblée générale intitulée « Saisir les possibilités offertes par des systèmes d'intelligence artificielle sûrs, sécurisés et dignes de confiance pour le développement durable ». Par ailleurs, il examine les initiatives d'intégration menées dans divers domaines et l'élaboration, en collaboration avec le Groupe d'experts sur l'administration et la gestion des biens fonciers, d'un document d'orientation complet aligné sur les voies stratégiques du Cadre intégré des Nations Unies pour l'information géospatiale et réalisé en utilisant le laboratoire conjoint d'innovation et de technologie de l'Organisation hydrographique internationale et de Singapour comme creuset d'expérimentation.

Le Groupe de travail présente au Comité d'experts un compte rendu de sa sixième réunion d'experts, qui s'est tenue en mars 2024, en même temps qu'un

séminaire international sur l'Initiative des Nations Unies sur la gestion de l'information géospatiale à l'échelle mondiale consacré au thème de la gestion efficace et intégrée de l'information géospatiale marine. La présentation principale de ce séminaire a mis en lumière certains domaines critiques, notamment l'utilisation de l'espace sous-marin et la désignation des aires marines protégées dans l'Accord. Le séminaire international a été l'occasion de souligner le rôle important que joue l'intégration de l'information géospatiale marine pour protéger le milieu marin et améliorer la disponibilité et l'accessibilité de l'information géospatiale marine par la mise en œuvre du Cadre opérationnel pour la gestion intégrée de l'information géospatiale marine au niveau national, l'objectif étant de promouvoir l'utilisation durable des ressources marines vitales pour relever les défis liés au climat et améliorer la résilience, autant d'enjeux particulièrement pertinents pour les petits États insulaires en développement.

Dans son rapport, le Groupe de travail soumet au Comité d'experts pour examen plusieurs suggestions visant à renforcer la collaboration dans l'idée de faire progresser ses trois domaines d'intervention prioritaires. Il s'engage à promouvoir la mise en œuvre du Cadre opérationnel pour la gestion intégrée de l'information géospatiale marine en conjonction avec le Cadre intégré des Nations Unies pour l'information géospatiale et à faire avancer la cause de la gestion intégrée de l'information géospatiale marine. Il indique ainsi la nécessité de coordonner les efforts pour trouver des solutions durables et intégrées, qui sont cruciales pour faire face aux effets des changements climatiques et pour le bénéfice de la société, de l'environnement et de l'économie.

---